

Calendrier des examens cliniques et pratiques

Les étudiants qui n'ont pas validé l'examen pratique et/ou les examens cliniques sont demandés, selon le Décret gouvernemental n°2019-341 du 10 avril 2019, Fixant le cadre général du régime des études et les conditions d'obtention des diplômes des études médicales et le PV du conseil scientifique du 20/11/2019, à s'inscrire aux examens selon le calendrier ci-dessous :

Inscription	Examen
Session Juin : Du 20 Au 26/06/2023	Du 04 Au 08/07/2023

Examen clinique

Les internes ancien régime

Obligatoire pour les Internes de la 1ère, 2ème et la 3ème Promo du nouveau régime qui n'ont pas validé les examens pratiques et/ou cliniques

Examen Pratique

Les Internes de la 3ème Promo du nouveau régime

Pour tous les Internes (DCM4) qui vont entamer le cursus de résidanat Janvier 2024

Cette Session est **Obligatoire** pour tous ceux qui n'ont pas validé leur examen pratique

Monastir le 19/06/2023

Le Vice-Doyen Directeur des Stages

Prof. Ahmed ZRIG

